

A Senlis, le 24 FEV. 2014

Service Route

N/Réf. : DCP/ROUTE/CW/CW/357

Affaire suivie par Christophe Mabile

Ligne directe : 02.35.18.39.61

Ligne directe : 02.35.18.39.54

E-mail : c.mabile@sapn.fr

TRABET SAS

17 Route d'Eschau

BP 30308

67411 ILLKIRCH Cedex

Objet : PROGRAMME 2014 D'ENTRETIEN DES CHAUSSEES

LOT 7 : A16 PR 52+700 au 67+400 sens 1&2 en 2014

A16 PR 28+000 au 42+700 sens 1&2 en 2015

A16 PR 42+700 au 52+700 sens 1&2 en 2016

TERRAIN SANEF EN BORDURE D'A16 A MERU

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des travaux de réfection de l'A16 (lot n° 7 du programme 2014), vous m'avez contacté pour l'installation d'une centrale d'enrobage sur un terrain appartenant à la société Sanef, en bordure de l'A16, sur la commune de Méru.

J'émetts un avis favorable à votre projet de demande d'autorisation temporaire pour la durée du marché au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous réserve de l'avis des pouvoirs publics.

Une convention d'occupation précaire pour ce terrain, devra être établie avant la prise en compte des lieux.

A l'issue des travaux sur l'A16 et à l'arrêt de l'installation, le site devra être remis dans un état permettant un usage futur de type stockage de matériaux, installations de centrales mobiles et matériels utiles à la réalisation de travaux dans le cadre de la concession autoroutière, conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de la Construction
et du Patrimoine

Olivier Cuenot

